

COMITE D'ADMINISTRATION

-oOo-

Séance du 8 mars 2023

N° DEL_2023_01

**BUDGET PRIMITIF 2023
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Etaient présent(e)s :

- **Monsieur Dominique HEBERT** - Maire adjoint en charge de la coordination et de l'évaluation des politiques publiques, du PESL, de l'enfance, de l'éducation ; de la Réussite Educative et de la restauration scolaire, Président de la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin (AR_2021_CECC-01),
- **Madame Anne AMBROIS** - Maire Adjointe en charge de la jeunesse, des centres sociaux, du CLSPD, de la Politique de la Ville et de la parentalité,
- **Monsieur Hubert COURTEILLE** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ville,
- **Monsieur Grégory MARCO** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ouest,
- **Madame Bernadette MILLE** - Personnalité qualifiée - désignée par Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
- **Madame Stéphanie COUPE** - Conseillère municipale, désignés par le Conseil Municipal,
- **Monsieur Didier PERRIER** - Conseiller Municipal, désignés par le Conseil Municipal,
- **Monsieur Daniel JOUANNE** - Sociétaire,
- **Madame Marie-Odile DUBOST** - Sociétaire.

Etaient excus(é)es :

- **Monsieur Benoit ARRIVE** - Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
- **Madame Lydie LE POITTEVIN** - Maire Adjointe en charge de la santé du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes/hommes,
- **Madame Valérie VARENNE** - Maire Adjointe en charge des Solidarités et du CCAS,
- **Monsieur Patrick TESSON** - Sociétaire,
- **Madame Maryline HAIRON** - Sociétaire,
- **Madame Sylvie SIMON** - Sociétaire.

I - EXPOSE :

En préambule, Le Président rappelle que les orientations concernant le Programme de Réussite Educative ont été validées lors du Conseil Consultatif de la Réussite Educative qui s'est réuni le lundi 6 mars 2023.

Suite au document de ce jour présentant le bilan 2022 et les orientations 2023 de la caisse des écoles de Cherbourg en Cotentin, le Président présente le budget de la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin et de ses 3 actions : le Programme de Réussite Educative (PRE), l'Action Réussite pour Tous (ART) et le Coup de Pouce (CDP qui correspond à l'addition des clubs Lecture CLE et des clubs Langage CLA).

En termes de recettes :

	P.R.E	A.R.T	CDP	C.L.E	C.L.A	Part financier
Report 2022	20 172		18 150		18 150	
A.N.C.T	148 500		9 500	0	9 500	158 000
Ville	12 320	111 480	25 000	25 000	0	148 800
A.R.S	5 000		0	0	0	5 000
Cde	0		28 115	18 615	9 500	28 115
CAF			7 885	7 885	0	7 885
Total	185 992	111 480	88 650	51 500	37 150	

En termes de dépenses :

Il fournit les explications suivantes :

Le PRE est financé pour partie par l'ANCT dans le cadre des contrats ville. La demande de subvention à l'ANCT de 148 500 euros tient compte du report 2021. Ce dernier est de 22 234 euros et s'explique en partie par une erreur administrative lors de l'écriture de la convention de mise à disposition des agents. Le poste de la coordonnatrice n'a été fléché que sur 20% à la caisse des écoles (il aurait dû l'être pour 80%). Cette erreur n'a pu être corrigée qu'au 31 mars 2022. Les 3 premiers mois ne sont donc facturés que pour 20%, soit un différentiel de 10 000 euros.

Un appel à projet sera déposé auprès de l'ARS compte tenu que plus de 70% des actions du PRE concerne l'accès aux soins / la santé. Si la réponse devait être négative, la ville viendrait compenser en versant une subvention de 17 320 euros (ce qui correspondre aux subventions des années précédentes).

L'ART est financé par une subvention de la ville à hauteur de 111 480 euros (88 470 euros pour les salaires + 15 000 euros pour les actions et 8 010 euros pour le loyer).

Une clé de répartition est proposée entre le PRE et l'ART concernant les lignes de crédit communes.

Pour les salaires :

PRE = 100% Caroline BESSELIEVRE-MABIRE et Caroline NEHOU (référentes de parcours et secrétaire), 85% NATHALIE MENARD (coordonnatrice), et 15% du salaire de Valérie JEGOUX (pour compenser la partie terrain qui n'est plus assurée à ce jour par la coordonnatrice).

ART = 100% Hervé LE LIEVRE/ 85% Valérie JEGOUX/ 15% Nathalie MENARD

Pour le fonctionnement :

Au prorata de 3 agents pour le PRE / 2 agents ART notamment concernant le logement / le véhicule/ le photocopieur / le logiciel / les assurances / l'essence...

Ou à 50%/50% comme par exemple l'adhésion à l'Adhullac, le logiciel Essonne consultant.

Les clubs « Coup de Pouce » sont financés pour les clubs LECTure par la ville, la CAF dans le cadre des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité et de la caisse des écoles sur ses fonds propres, et pour les clubs LAngage par l'ANCT (pour 9 500 euros pour les clubs en QPV) et par les fonds propres de la caisse des écoles pour 9 500 euros.

Le report important de 18 150 euros est dû au fait que 3 clubs n'ont pas débuté en 2022 (La Polle, Robert Doisneau, Jean Jaurès) faute d'animateurs.

II. DELIBERATION DU COMITE D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des collectivités territoriales et son article L 2312-1 et D.5211-18-1
VU l'instruction budgétaire et comptable M51
Après avoir délibéré,

Le Comité d'Administration,

APPROUVE les orientations budgétaires 2023 présentées par Monsieur Dominique HEBERT, Le Président de la Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin.

La délibération est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

Président de la Caisse des Ecoles
de Cherbourg-en-Cotentin
(N°AR_2021_CECC -01)

CHERBOURG-EN-COTENTIN
CAISSE DES ECOLES



Dominique HEBERT

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0